

MANAGEMENT DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DU PATIENT

LA SÉCURISATION EN PRATIQUE

La lutte contre la iatrogénie médicamenteuse est un enjeu de santé publique. L'arrêté du 6 avril 2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et aux médicaments dans les établissements de santé dispose d'exigences permettant de contribuer à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

Destinée aux pilotes du processus circuit du médicament ainsi qu'aux gestionnaires des risques et responsables qualité des établissements de santé, cette formation leur permettra d'interroger la démarche de management de la prise en charge médicamenteuse du patient menée au sein de leur structure et de disposer des meilleures pratiques identifiées au niveau national.

OBJECTIFS

- Analyser le processus, de la prescription à l'administration et à la surveillance du patient
- S'appropriier les outils et la méthodologie de management de la qualité et de la gestion des risques sur le circuit du médicament

CONTENU

Iatrogénie médicamenteuse

Définitions
Enjeux
Erreur médicamenteuse

Management de la prise en charge médicamenteuse

Arrêté RETEX
Acteurs
Politique
Processus

Gestion des risques a posteriori

Culture positive de l'erreur
Évènements indésirables et évitables en pratique
Retours d'expérience : ALARM, REMED, CREX

Gestion des risques a priori

Analyse de risque du processus
Sécurisation des pratiques
Démarche d'Évaluation des Pratiques Professionnelle : exemples pratiques



18 & 19 juin 2015



Paris



632 €
par personne



2 jours



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

PUBLICS

- Pharmaciens
- Médecins
- Gestionnaires de risques
- Responsables qualité
- Cadres de santé

Tout personnel impliqué dans la démarche de gestion des risques concernant le circuit du médicament

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- études de cas
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Pharmacien
- Consultant qualité, risques, évaluation